

## **BILAN DE MI-PARCOURS \***

Au bout de deux ans et demi de mise en œuvre du programme Lascaux, j'ai soumis un rapport scientifique et des publications au Conseil Européen de la Recherche en août dernier. Ce que j'ai soumis est la formulation synthétique de tout ce dont notre site internet fait état. J'ai le grand plaisir de vous annoncer que le Conseil Européen de la Recherche a validé sans aucune réserve l'avancement du programme de recherche et l'ensemble de nos travaux : les différentes activités scientifiques que nous avons menées, les publications réalisées et les résultats obtenus.

C'est une grande satisfaction et vous avez tous une part dans ce premier succès. Je tiens à vous en remercier tous très sincèrement.

Au cours de cette première période, je pense que nous avons assez bien identifié les problèmes et les faiblesses du droit actuellement en vigueur. Pour ce faire, nous avons analysé de manière très approfondie le droit européen de l'alimentation dont nous allons diffuser la connaissance en le publiant sous la forme d'un Code. Ce droit a été étudié dans différents [séminaires et colloques](#) et dans [deux thèses publiées](#). Nous avons également posé les diagnostics relativement à l'absence d'une mise en œuvre satisfaisante de la sécurité alimentaire, du droit à la terre et du droit à l'alimentation dans le monde. Sur tout cela également, nous avons réalisé différentes activités et publications dont le site internet Lascaux se fait l'écho.

Tout au long de l'été, j'ai réajusté le programme scientifique en fonction des résultats que nous avons obtenus ensemble, en fonction des évolutions liées à l'actualité et également des conditions administratives et financières du pilotage de Lascaux. Nous commençons donc maintenant la seconde moitié du programme dont la mise en œuvre sera à la fois difficile et passionnante. Il s'agira en effet de construire et de proposer des évolutions juridiques, tout particulièrement dans le droit international, dans le sens de la sécurité alimentaire de chaque pays et de la préservation des ressources naturelles alimentaires.

Il résulte de tout cela une redéfinition de la direction à suivre, esquissée dans un [séminaire](#) qui a eu lieu à Québec le mois dernier (les résultats en seront publiés sur le site internet Lascaux) et qui va être approfondie au cours de rencontres universitaires thématiques jusqu'en juin 2012. Ces rencontres nous conduiront à travailler sur la propriété (foncière, intellectuelle), sur les besoins

---

\* Le programme Lascaux est un programme européen entant dans le cadre du 7e PCRD - Programme spécifique "IDEES" – ERC (Conseil Européen de la Recherche) – *Grant agreement for Advanced Investigator Grant* (Sciences sociales, 2008). Il porte sur le nouveau droit agroalimentaire européen, examiné à l'aune des problématiques de la sécurité alimentaire, du développement durable et du commerce international. Il est dirigé par François Collart Dutilleul, professeur à l'Université de Nantes et membre de l'Institut universitaire de France (pour plus d'informations, consulter le site de Lascaux : <http://www.droit-aliments-terre.eu/>).

**Les recherches menant aux présents résultats ont bénéficié d'un soutien financier du Centre européen de la recherche au titre du septième programme-cadre de la Communauté européenne (7e PC / 2007-2013) en vertu de la convention de subvention CER n° 230400.**

fondamentaux des personnes et sur les moyens juridiques à mettre en œuvre pour les satisfaire (droits fondamentaux, politiques publiques...), sur les moyens de rééquilibrer la mondialisation des échanges et la nécessité d'assurer dans chaque pays une sécurité alimentaire effective, sur la façon dont le droit international à caractère économique peut être rendu porteur de valeurs sociales et environnementales.

Au cours de l'été et de l'automne 2012, j'espère que nous pourrons être en mesure de formuler des analyses assorties de propositions concrètes en faveur de la sécurité alimentaire et de la préservation des ressources naturelles.

Si tout va bien, nous pourrons alors entrer dans une nouvelle phase de confrontation des recherches avec les acteurs de terrain. Je souhaite mener cette nouvelle phase de deux façons. D'une part, nous confronterons nos analyses principalement internationales avec des expérimentations principalement nationales. Il est en effet important de bien réfléchir à l'impact de modifications du droit international sur des situations locales fragiles. Cela devrait conduire Lascaux notamment en Inde et en Afrique. D'autre part, nous confronterons nos travaux avec les constats faits par des organisations non gouvernementales ayant des objectifs humanitaires ou environnementaux afin de mesurer le degré de coïncidence entre nos analyses ou nos propositions et les revendications que ces organisations expriment. Pour l'essentiel, ces différentes confrontations devraient avoir lieu à partir de l'automne 2012.

Une fois ces confrontations faites, nous entrerons dans la dernière phase du programme. Il y aura certainement lieu, tout au long du parcours, à des ajustements dans nos analyses et notre argumentation. Ces ajustements résulteront à la fois des confrontations précédentes, des résultats offerts par le dictionnaire de droit agroalimentaire en cours de préparation, des divers séminaires que nous allons organiser et des thèses de doctorat en cours. Nos conclusions seront alors soumises aux chercheurs qui auront contribué à la réalisation de Lascaux, sous une forme à déterminer, après quoi nous organiserons les rencontres finales du programme, sans doute à la fin de l'automne 2013.

Il reste donc beaucoup de travail. Nous avons la chance de bénéficier d'un environnement favorable à la recherche interdisciplinaire à la Maison des Sciences de l'Homme de Nantes qui, en synergie avec l'Université de Nantes, nous héberge et aide à organiser nos activités scientifiques. Nous avons également l'opportunité de travailler avec le vaste réseau de chercheurs et de partenaires de tous les continents que nous avons constitué. Je sais surtout que je peux compter sur vous tous pour m'aider à conduire utilement Lascaux à bon port et je vous en remercie.

**François COLLART DUTILLEUL**  
Professeur à l'Université de Nantes  
Membre de l'Institut Universitaire de France  
Directeur du programme Lascaux  
[www.droit-aliments-terre.eu](http://www.droit-aliments-terre.eu)